

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
AR. Préfecture  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES

046-214602211-20210819-1908202102-DE  
Reçu le 24/08/2021  
Publié le 24/08/2021

Séance du 19 Août 2021

Nombre de  
conseillers

- en exercice	15
- présents	9
- votants	12
- absents	3
- exclus	0
- vote pour :	12
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	12/08/21

L'an deux vingt et un, le dix-neuf Août à 20 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal à la Mairie de Planioles sous la présidence de M. Guy LACOUT, Maire.

**Etaient présents :** Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

**Etaient absents/excusés :** BAGNAUD Jean-Philippe (excusé), FELIX Dimitri, FOUQUET Camille (absents), LACHERET Jean-Christophe (pouvoir à Mr FARGUES Alain), MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA Guillaume), TAURAND François (pouvoir à Mme LECORNE Jocelyne)

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°  
CM19082021-02

OBJET

**Suppression d'un  
poste d'Adjoint  
d'Animation  
Territorial 2<sup>ème</sup>  
classe à 19 H par  
semaine et  
création d'un  
poste d'Adjoint  
d'Animation 2<sup>ème</sup>  
classe à 17 H par  
semaine.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la suppression des temps périscolaire à la rentrée 2021.

De ce fait, il convient de supprimer le poste d'Adjoint d'Animation territorial 2<sup>ème</sup> classe de l'agent qui occupe cet emploi à raison de 19 heures par semaine et de créer un poste d'adjoint d'animation territorial de 2<sup>ème</sup> classe à 17 heures par semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de supprimer le poste d'adjoint d'animation à raison de 19 h par semaine et de créer le poste d'adjoint d'animation à raison de 17 h par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme, le 19 Août 2021.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 20/08/21  
et publication ou  
notification  
du 20/08/21*

Le Maire,  
Guy LACOUT.

